

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Grève à la Sogatra : réduction du service minimum dès lundi

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

APRÈS une semaine de grève sans résultats apparents, les employés de la Société gabonaise de transport (Sogatra) ont décidé de passer la vitesse supérieure dès lundi prochain en réduisant jusqu'à 1 % le service minimum observé jusque-là par les grévistes. Cette décision a été prise hier, vendredi 12 février 2021, au cours d'une l'assemblée gé-

nérale tenue à la base de leur entreprise sise au Camp de police de Libreville.

" Le bilan de cette première semaine de grève est négatif. Nous réclamons 10 mois de salaires, nous avons également les six mois de la prime Covid-19, nous avons le dossier de la CNSS et la situation de la décote. Mais de tous ces points, rien n'a bougé. À peine ils venaient de nous injecter un seul mois de salaire sur 10, vous voyez que ça ne représente rien. Nous avons donc

décidé de durcir le mouvement, c'est-à-dire réduire le service minimum pour le laisser à 1 % dès lundi. Autrement dit, le nombre de bus que nous avons mis au réseau qui est de 4 et 3 pour la location sera largement revu à la baisse, pour que le gouvernement puisse faire des efforts supplémentaires ", a déclaré le secrétaire général du Syndicat des agents administratifs, techniciens et conducteurs (Synaatec), Cyrille Gaston Ndoudi Ledoumou.



Photo: SNN

Les agents de la Sogatra votant à l'unanimité pour la réduction du service minimum dès lundi prochain.

UOB : l'ultime hommage au Pr Éric Iga Iga



Photo: DR

La dépouille du Pr Iga Iga quittant hier l'UOB

AN
Libreville/Gabon

LA communauté universitaire a rendu, hier, 12 février, un ultime hommage au Pr Éric Gustave Iga Iga, décédé le 21 janvier 2021 à Libreville, des suites d'une maladie, à 61 ans. La dépouille mortelle a été exposée à l'esplanade du rectorat de l'Université Omar Bongo (UOB), en présence des enseignants, étudiants, parents et amis du disparu. Représentant le recteur, la secrétaire générale de l'UOB, Henriette Aurélie Massala, a salué la mémoire du

défunt. Tout en lui décernant, à titre posthume, la médaille de l'université. Des moments d'intense émotion et d'immense tristesse au cours desquels, les uns et les autres se sont souvenus des œuvres accomplies par leur collègue et enseignant. Lequel était un enseignant - chercheur à la Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE) de l'UOB et un avocat confirmé. Après avoir été, entre autres, doyen de la FDSE, chargé de cours à l'École nationale de la magistrature (Enam), d'administration (Ena), conseiller juridique du ministre des Transports, etc.

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE
AUTORITÉ NATIONALE DE VÉRIFICATION ET D'AUDIT
CABINET DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

RÉPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE

Suite à la volonté de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, de renforcer la bonne gouvernance des affaires publiques, il a été créé par ordonnance n°0011/PR/2020 du 14 août 2020 ratifiée par la loi n°029/2020 du 23 novembre 2020, l'Autorité Nationale de Vérification et d'Audit (ANAVEA).

L'Autorité Nationale de Vérification et d'Audit exerce les missions de contrôle, d'audit, d'évaluation en matière économique et financière des services de l'Etat, des collectivités locales et des organismes recevant des concours financiers de l'Etat, ainsi que la mission de coordination des organes d'inspection des services de l'Etat, tel que stipulé dans l'article 4 nouveau de la loi sus citée.

Par ailleurs, il est porté à la connaissance de l'ensemble des responsables administratifs que l'Autorité est la seule habilitée à procéder aux contrôles, aux vérifications et aux audits pour le compte de l'Etat Gabonais, à l'exception du contrôle à caractère juridictionnel.

A cet effet, toute administration désireuse de mener toute mission relevant de ces matières devra obligatoirement saisir l'Autorité Nationale de Vérification et d'Audit pour compétence.

Fait à Libreville, le 12 FEV. 2021

Le Vérificateur Général

John ANKELY

Autorité Nationale de Vérification et d'Audit

Adresse : 336, Avenue du Colonel PARANT-Immeuble Premium Centre-ville, 1^{er} et 4^{ème} étages.
Tel. : +241 62 11 04 27